

Séance du 23 octobre 2008

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé ; M. Barrère à M. Ugalde.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : INFRASTRUCTURES, ESPACES PUBLICS et CADRE DE VIE - Divers travaux de voirie - Consultation des entreprises

Monsieur LABAYLE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Direction des Espaces publics procède régulièrement à des opérations de réparations du domaine public communal et de création de nouveaux aménagements de voirie ou d'espaces verts, selon les défauts qui apparaissent au fil du temps ou les demandes exprimées en dehors du cadre d'opérations d'importance.

Pour ce faire, il est proposé de conclure un marché à bons de commande suite à un appel d'offres ouvert, qui comportera l'ensemble des opérations habituelles de travaux de voirie et de réseaux divers nécessaires.

Le montant total des travaux objet de la présente délibération est estimé sur 2 ans, à 500 000 € HT minimum et 1 000 000 € HT maximum. Le marché sera renouvelable une fois pour une durée de 1 an et pour un montant de 500 000 € HT maximum.

Les dépenses seront imputées sur les crédits d'investissement ouverts au titre des années 2009 et 2010.

En conséquence, je vous demande :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché,

- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer avec l'entreprise retenue le marché à intervenir,

- en cas d'appel d'offres infructueux, d'autoriser Monsieur le Maire à engager des discussions en vue de la passation d'un marché négocié et à signer le marché correspondant avec l'entreprise retenue dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.